

Descriptif de module

Domaine : Economie & Services
Filière : Economie d'entreprise
Option : Finance et gouvernance d'entreprise

1. Intitulé de module Evaluation d'entreprise 2023-2024

Code : 5op250

Type de formation :

Bachelor Master MAS DAS CAS Autres :

Niveau :

- Module de base
 Module d'approfondissement
 Module avancé
 Module spécialisé
 Autres :

Caractéristique :

Module obligatoire dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art.25, du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO

Type :

- Module principal
 Module lié au module principal
 Module facultatif ou complémentaire
 Autres :

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
 Module sur 2 semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps
 Autres :

2. Organisation

Crédits ECTS : 5

Langue principale d'enseignement :

- Français Italien
 Allemand Anglais
 Autres :

3. Prérequis

- Avoir validé les semestres 1 - 2
 Avoir suivi les semestres 3 et 4 pour les étudiant-e-s EES et 5 et 6 pour les étudiant-e-s EEW
 Pas de prérequis
 Autres :

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

- Comprendre, construire et analyser les états comptables (Bilan, P/P, Trésorerie). Utiliser les principes d'analyse financière et de diagnostic financier.
- Analyser les avantages et les limites de l'approche du diagnostic financier.
- Comprendre les principes régissant l'évaluation d'entreprise et choisir les méthodes appropriées selon les circonstances.
- Structurer une évaluation d'entreprise, en intégrant notamment les éléments non financiers (diagnostic plus global).
- Connaître et récolter les informations nécessaires à l'évaluation (interne / externe).
- Calculer et analyser les résultats obtenus selon les différentes méthodes (patrimoniales, flux, multiples, mixtes).
- Maîtriser les techniques de capitalisation et d'actualisation utilisées (notamment dans les DFCF ou l'EVA).
- Etablir une évaluation selon les méthodes étudiées et rédiger une note justifiant la position de l'évaluateur.
- Connaître les bases sur lesquelles est construite l'EVA et effectuer une évaluation selon cette méthode.

5. Contenu et formes d'enseignement

Analyse financière & diagnostic financier (rappels + application pratique)

- Les états financiers de base
- L'étude du bilan (structure, ratios, fonds de roulement, ...)
- L'étude du compte P/P (structure, ratios, levier d'exploitation, modèle coût-volume-profit, RCI, RFP, effet de levier)
- Avantages et limites de l'approche financière

Introduction à l'évaluation de l'entreprise

- Concepts de base, objectifs, démarches, notion de risque, vision interne et externe

Diagnostic global de l'entreprise

- Diagnostic stratégique
- Diagnostic opérationnel

Approche patrimoniale

- Analyse et retraitement éléments comptables (bilan)
- Valeur substantielle brute et nette
- Valeur de liquidation
- Avantages, limites

Approche flux

- Dividende
- Capacité bénéficiaire, capitalisation, valeur de rendement
- Cash flows futurs (DFCF)
- Avantages, limites

Approche mixte

- Méthode moyenne, praticiens
- Goodwill
- Superbénéfice, durée de rente du goodwill (statique et dynamique)
- Avantages, limites

Approche comparative

- Multiples : CA, EBIT, PER, ...
- Transactions récentes

Approche EVA®

- Introduction, éléments clé, calculs
- Avantages, limites

Conclusion

- Critères de choix
- Mise en perspective
- Environnement adapté

6. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module se fera en principe de la manière suivante :

- Deux contrôles continus au plus tard en semaine 14, comptant respectivement pour 1/3 de la note finale pour le premier et 2/3 pour le second. Toute absence justifiée au second contrôle continu conduit automatiquement à l'obligation de passer un examen de rattrapage et ce, même si l'étudiant-e était présent-e lors du 1^{er} contrôle continu.
- La forme de l'examen de rattrapage peut être écrite ou orale, mais sera d'une difficulté comparable au 2^{ème} contrôle continu.

Cette pondération s'applique également aux étudiant-e-s répétant ce module durant la présente année académique.

7. Modalités de remédiation

- Remédiation obligatoire si le résultat du module est compris entre 3,5 et 3,9 / 6.
- Pas de remédiation
- Autres modalités :

Autres modalités de remédiation

En cas de remédiation, seule la note de 4 peut être atteinte en cas de réussite. La remédiation prendra en principe la forme d'un oral de 40 minutes, mais il pourra également revêtir la forme écrite (1h à 2h.). Le champ de cet examen de remédiation concerne l'intégralité du programme de l'option, soit le champ des contrôles continus 1 et 2.

Un module répété ne peut pas être remédié.

8. Bibliographie

Analyse financière

- Finance d'entreprise - Vernimmen – Ed. Dalloz Gestion
- Finance d'entreprise - Berck– Ed. Pearson
- Principes de gestion financière – Brealey – Ed. Pearson
- Analyse du bilan et du résultat - Prochinig – Ed. Verlag SKV
- Analyse comptable et financière - Raulet – Ed. Dunod
- Gestion financière - Keiser – Ed. ESKA
- Lire et comprendre les rapports annuels - KPMG – 4e édition
- Les ratios qui comptent – Lochard – Ed. Eyrolles
- Normes internationales d'information financière (IFRS) – IASB
- Swiss GAAP-RPC
- Les normes comptables internationales - B.Raffournier – Ed. Economica
- Comptabilité financière en IFRS - W.Dick – Ed. Pearson

Evaluation d'entreprise

- L'évaluation des entreprises - Ph. de la Chapelle– Ed. Economica
- L'évaluation des entreprises - E. Tchemeni – Ed. Economica
- L'évaluation des entreprises - Les Echos – Ed. Pearson Education
- Gestion financière – no 4 DECF - Ed. Organisation
- www.management.free.fr
- L'évaluation d'entreprise - Helbling – Chambre fiduciaire